

AVANCEMENT D'UNE RENCONTRE DE CHAMPIONNAT PAR CARRÉS

*Les deux capitaines doivent remplir chacun un formulaire
et le faire parvenir au Directeur des compétitions.
Le formulaire doit lui parvenir avant le début de la rencontre avancée.*

Division	Série	Date prévue

Rencontre :

Formulaire introduit par l'équipe :

Nom du capitaine :

Données relatives à la rencontre avancée

Jour et heure de début :

Local :
Adresse :

Si le local du match aller est modifié, indiquez le local du match retour :

Local :
Adresse :

Signature du capitaine

Ce formulaire est à adresser à :
L.B.F.
A l'attention du Directeur des compétitions
Rue des Deux Eglises, 133 - Bte 6
1210 Bruxelles

ATTENTION

Tous les règlements relatifs à l'alignement des joueurs restent d'application. Ils sont appliqués comme si la rencontre se disputait à la date initialement prévue au calendrier. Un joueur qui participe à la rencontre avancée ne peut plus participer, dans une autre équipe, à une rencontre ayant lieu à cette date initialement prévue. En cas d'infraction, les deux équipes où le joueur aurait été aligné perdront les rencontres par forfait. Voir la réglementation détaillée concernant les rencontres avancées à l'article 27 du Règlement du championnat par carrés.